|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Fiche descriptive de la formation** |  |
| |  |  |  | | --- | --- | --- | |  | **La Formation syndicale Cgt - Prudis**  Espace vie syndicale  263, rue de Paris  Case 4-3  93516 Montreuil Cedex | Tél : 01.55.82.82.39  Courriel : [prudis@cgt.fr](mailto:prudis@cgt.fr) | | Site internet : <http://www.formationsyndicale.cgt.fr> | |   **017 – Se préparer pour former aux Journées d’études**  **« Sanctions disciplinaires » et « Procédures collectives »**  **pour les formatrices et formateurs**  Public : Les formatrices et formateurs des formation Prudis qui vont dispenser les Journées d’études « Sanctions disciplinaires » et « Procédures collectives » dans leur territoire.  Le contexte qui amène à faire de la formation :  Cette formation s’inscrit dans la famille de formation **« outiller à la responsabilité ».**  Les Journées d’études « Sanctions disciplinaires » et « Procédures collectives » font partie des formations indispensables pour toutes les conseillères et tous les conseillers prud’hommes et doivent être réalisée au plus près dans les territoires. Elles et ils vont à la fois repérer les éléments indispensables à transmettre aux stagiaires mais aussi s’approprier la logique des  déroulés pédagogiques et des activités pédagogiques.  Les objectifs de formation :  Les stagiaires seront outillés pour intervenir et animer les Journées d’études « Sanctions disciplinaires » et « Procédures collectives ».  Les thèmes abordés :   1. Présentation du découpage thématique et des objectifs pédagogiques de la session, des thèmes et des moments ; 2. Présentation des déroulés et des activités pédagogiques 3. Les savoirs indispensables. 4. La mise en pratique des activités pédagogiques.   Les prérequis à cette formation :  Avoir suivi la formation de formatrices et formateurs CGT  Avoir suivi les formations de la Session 1 à la Session 6 du cursus d’entrée dans le mandat.  Évaluations prévues :  Évaluations formatives au cours des mises en pratique.  Évaluations sommatives de fin de moment ou de thème.  Évaluation appréciative en fin de journée et en fin de formation.  Forme et durée de l’action de formation  Stage de 3 jours du mercredi 3 (14h00) au vendredi 5 (12h30) septembre 2025 au Centre confédéral de formation syndicale Benoît Frachon à Gif-sur-Yvette (91). Arrêt Courcelle sur Yvette de la ligne B du RER.  Le centre est accessible aux personnes à mobilité réduite.  Les frais de transport seront remboursés aux stagiaires sur présentation des justificatifs.  Les frais d’hébergements et de restauration sont pris en charge par PRUDIS-CGT. | | |
|  | | |